

A. Liste des Etats envers lesquels la Suisse s'est engagée à donner un accès réciproque aux marchés publics au titre des accords internationaux¹, selon typologie de l'entité contractante (art. 6, al. 3 en relation avec l'art. 6 al. 1 LMP/AIMP 2019)

Actualisée le 15 avril 2025

Les informations concernant les valeurs seuils internationaux en CHF ainsi que sur les fournitures (marchandises), services et travaux de construction soumis aux accords internationaux se trouvent dans les annexes 1 à 4 de la loi sur les marchés publics (LMP) du 21 juin 2019 ([RS. 172.056.1](#)). Pour le niveau sous-central, les valeurs seuils peuvent être consultées sur la page internet consacré à l'accord intercantonal sur les marchés publics ([AIMP](#)) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP). Des dispositions spécifiques concernant les accords internationaux relevant sont réservées.

Etats	Accord international	Niveau central (Confédération, tribunaux fédéraux et services du Parlement)	Niveau sous-central (cantons)	Niveau sous-central (communes)	Entités sectorielles (eau, électricité, transport urbain, aéroports, ports)	Autres entités (Transport ferroviaire de personnes, entités privées avec droits exclusifs, autres domaines énergie)	Procédures de recours garanties pour les marchés couverts au titre des accords internationaux
Aruba	AMP 2012	oui	oui	non	oui	non	oui
Arménie	AMP 2012	oui	oui	oui	oui	non	oui
Australie	AMP 2012	oui	oui	non	non	non	oui ²
Canada	AMP 2012	oui	oui	non	non	non	oui
Chili	ALE AELE 2004	oui	oui	oui	oui	non	oui
Colombie	ALE AELE 2011	oui	oui	oui	oui	non	oui
Corée du Sud	AMP 2012	oui	oui	non	oui (sauf aéroports, transports urbains)	non	oui ²
Equateur	ALE AELE 2018	oui	oui	oui	oui	non	oui

¹ Cette liste ne couvre pas les situations de réciprocité pour les marchés non soumis aux accords internationaux, en relation avec l'art. 6 al. 2 de la LMP/AIMP 2019 (voir Liste sous (B) ci-après).

Etats	Accord international	Niveau central (Confédération, tribunaux fédéraux et services du Parlement)	Niveau sous-central (cantons)	Niveau sous-central (communes)	Entités sectorielles (eau, électricité, transport urbain, aéroports, ports)	Autres entités (Transport ferroviaire de personnes, entités privés avec droits exclusifs, autres domaines énergie)	Procédures de recours garanties pour les marchés couverts au titre des accords internationaux
Etats de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège)	AMP 2012 et Convention AELE	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Etats d'Amérique centrale (Costa Rica, Guatemala, Panama)	ALE AELE 2014	oui	oui	oui	oui	non	oui
Etats du GCC (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Qatar, Kuwait, Oman)	ALE AELE 2014	oui	oui	oui	oui	non	oui
Etats-Unis	AMP 2012	oui	oui	non	oui (sauf eau, aéroports, transports urbain)	non	oui ²
Géorgie	ALE AELE 2018	oui	oui	oui	oui (sauf eau, électricité)	non	oui
Hong-Kong	AMP 2012	oui	oui	non	oui	non	oui
Israël	AMP 2012	oui	oui	non	oui (sauf transports urbains)	non	oui ²
Japon	AMP 2012	oui	oui	non	oui	non	oui ²

² Sous réserve des limitations prévues à l'Annexe 7 AMP 2012 de la Suisse.

Etats	Accord international	Niveau central (Confédération, tribunaux fédéraux et services du Parlement)	Niveau sous-central (cantons)	Niveau sous-central (communes)	Entités sectorielles (eau, électricité, transport urbain, aéroports, ports)	Autres entités (Transport ferroviaire de personnes, entités privés avec droits exclusifs, autres domaines énergie)	Procédures de recours garanties pour les marchés couverts au titre des accords internationaux
					(sauf électricité, transports urbain)		
Macédoine du Nord	AMP 2012	oui	oui	oui	oui	non	oui
Mexique	ALE AELE 2001	oui	non	non	oui (sauf aéroports)	non	oui
Moldavie	ALE AELE 2025 et AMP 2012	oui	oui	oui	oui	non	oui
Monténégro	AMP 2012	oui	oui	oui	oui	non	oui
Nouvelle-Zélande	AMP 2012	oui	oui	non	oui	non	oui
Pérou	ALE AELE 2011	oui	oui	oui	oui	non	oui
Royaume-Uni	AMP 2012 et accord bilatéral commercial 2019	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Singapour	AMP 2012	oui	oui	non	oui (sauf eau, électricité)	non	oui
Taiwan	AMP 2012	oui	oui	non	oui	non	oui
Ukraine	AMP 2012	oui	oui	oui	oui	non	oui
Union Européenne (UE - 27 Etats membres)	AMP 2012 et accord bilatéral 1999	oui	oui	oui	oui	oui	oui

Pour de plus amples informations : info@seco.admin.ch

B. Liste des Etats qui accordent la réciprocité pour l'accès aux marchés publics non soumis aux accords internationaux (art. 6, al. 3 en relation avec l'art. 6 al. 2 LMP/AIMP 2019)

État au 15 avril 2025

Aucun en l'état, à vérifier le cas échéant de manière ad hoc.

Pour de plus amples informations : info@seco.admin.ch